



CAPUD du vendredi 6 novembre 2009

La CAPUD s'ouvre sur une déclaration commune des trois organisations syndicales au sujet du tableau des 108 heures. (voir document joint)

Promotion des Professeurs des Écoles :

Suite aux opérations de vérification des promotions, grâce au reliquat, 3 collègues obtiennent une promotion au 11^{ème} échelon au Grand Choix et 2 collègues obtiennent une promotion au 11^{ème} échelon au Choix.

Le tableau ci-dessous synthétise le nombre de collègues promus et le barème du dernier promu.

Professeur des écoles		Nombre de promouvables	Nombre de promus	Barème du premier promu	Barème du dernier promu
5 ^{ème} échelon	GRAND CHOIX	126	37	35,259	29,003
	CHOIX	/	/	/	/
6 ^{ème} échelon	GRAND CHOIX	153	45	37,003	33,503
	CHOIX	113	80	37,503	31,503
7 ^{ème} échelon	GRAND CHOIX	163	48	53,400	40,003
	CHOIX	98	70	51,759	38,503
8 ^{ème} échelon	GRAND CHOIX	120	36	62,239	54,500
	CHOIX	90	64	62,739	43,003
9 ^{ème} échelon	GRAND CHOIX	170	51	65,161	59,072
	CHOIX	107	76	64,981	50,169
10 ^{ème} échelon	GRAND CHOIX	79	23	72,489	69,236
	CHOIX	57	40	71,014	63,561
11 ^{ème} échelon	GRAND CHOIX	70	24	78,806	74,636
	CHOIX	28	22	76,947	69,512

Maintiens et baisses de note :

La CAPUD a examiné le cas des 14 collègues pour lesquels l'inspecteur a proposé un maintien de note et des 2 pour lesquels il a proposé une baisse de notes.

Le SE-UNSA fait savoir à l'Inspecteur d'Académie qu'il est attentif à ce que les procédures prévues dans le protocole départemental d'inspection soient respectées, à savoir :

- quand un collègue, à l'issue d'une inspection est repéré comme étant en difficulté, il

ne soit pas noté mais que l'IEN établisse un rapport de visite prévoyant une aide apportée par l'équipe de circonscription et une nouvelle visite à fin d'inspection, et donc de notation.

L'IA a déclaré, comme il nous l'avait déjà annoncé lors de l'audience qu'il avait accordée au SE-UNSA le 2 octobre dernier, qu'il était favorable au principe de l'existence du protocole d'inspection mais qu'il souhaitait le retravailler avec les IEN afin de l'actualiser et de donner ainsi à l'inspection un cadre connu de tous et une forme qui soit moins stressante.

Le SE-UNSA vous rappelle que vous pouvez trouver le protocole d'inspection qui fixe actuellement les règles départementales sur :

<http://sections.se-uns.org/80/spip.php?article248>

Questions diverses :

- L'Inspecteur d'Académie réfute les adjectifs "inutile", "vexatoire" et "infantilisant" utilisés dans la déclaration commune.

Au sujet du tableau individuel des 108 heures, l'Inspecteur d'Académie rappelle qu'il n'est pas obligatoire d'utiliser ce document précis mais que de toutes façons, les enseignants sont tenus de présenter à leur IEN un document précis de leurs heures effectuées.

Concernant le tableau collectif des 108 heures (celui pour l'école), l'Inspecteur d'Académie insiste sur le fait de transmettre un ajustement en fin de période scolaire.

Le SE-UNSA intervient pour recadrer la situation et rappelle que les enseignants du primaire assurent un nombre d'heures hors présence des élèves largement supérieur aux 48 heures demandées par le Ministère et essaye d'expliquer à l'Inspecteur d'Académie le fait que les collègues considèrent le tableau individuel comme la « goutte qui fait déborder le vase ».

- A une question des représentants du SNUipp sur l'obligation faite aux enseignants de RASED sédentarisés d'effectuer l'aide personnalisée, l'Inspecteur d'Académie fait observer que ces collègues ne sont plus considérés comme membres de RASED et de ce fait sont soumis à la loi commune des enseignants de classe « type ».
- L'an dernier, dans un souci d'équilibrage financier, le Rectorat avait obligé 12 collègues PE2 de l'IUFM d'Amiens, issus de la liste complémentaire, à aller poursuivre leur carrière dans l'Oise. Le SE-UNSA avait vivement réagi... Depuis septembre 2009, le département de l'Oise étant excédentaire, le SE-UNSA était intervenu auprès de la Rectrice pour exiger leur retour dans la Somme s'ils le désiraient. L'inspection académique de l'Oise a donc proposé à ces collègues de rejoindre notre département. 9 d'entre eux ont donc pu revenir enseigner dans la Somme. Le département de l'Oise étant encore largement en excédent à ce jour, l'Inspecteur d'Académie de la Somme a décidé de solliciter le retour de 5 autres enseignants titulaires de l'Oise dans notre département.
- Concernant la prime de 400€ indemnisant l'évaluation CE1 ou CM2, s'il apparaît que des erreurs auraient été commises, l'administration est prête à revoir la situation. Les collègues doivent saisir l'Inspecteur d'Académie par courrier.



*Si vous êtes dans ce cas, vous trouverez sur notre site dans « **L'espace adhérent** », dans la rubrique **Courriers divers (Lettres de réclamation primes évaluation CE1/CM2)**, les modèles de lettre à adresser à l'Inspecteur*

d'Académie. Bien entendu, un double sera adressé à la section départementale du SE-UNSA.

- Comme l'an dernier, le SE-UNSA a insisté pour que soit voté le vœu qu'il proposait, à savoir « La CAPUD, réunie le 6 novembre 2009, demande que le ministère modifie les règles d'avancement d'échelon des professeurs des écoles de classe normale afin que celui-ci se fasse, au moins à partir du 8ème échelon, au rythme le plus avantageux, c'est-à-dire au Grand Choix pour tous. Ce mode d'avancement permettrait de régler le problème de blocage du déroulement de carrière pour les professeurs des écoles issus du concours externe de recrutement des professeurs des écoles. »

Résultat du vote :

POUR	9	SE-UNSA + SNUipp
ABSTENTION	11	FO + Administration
CONTRE	0	
REFUS DE VOTE	0	

L'Inspecteur d'Académie déclare avoir remarqué cet engorgement à l'entrée du 8^{ème} échelon et qu'un groupe de travail présidé par M. SANNIER travaille sur ce dossier.

- Le SE-UNSA intervient pour interroger l'Inspecteur d'Académie sur les opérations de carte scolaire qui seraient déjà en cours.

L'Inspecteur d'Académie précise, qu'en effet, il a déjà adressé un courrier aux maires et aux directeurs d'écoles dont l'effectif à la rentrée de septembre était fortement en baisse par rapport aux prévisions en leur laissant entendre que si l'effectif restait en l'état, l'école serait frappée par la carte scolaire.

Pour lui, il s'agissait simplement d'une façon d'anticiper la carte scolaire de façon à ne pas être accusé de pas avoir informé suffisamment tôt.

- Le SE-UNSA a interpellé l'Inspecteur d'Académie sur le "vendredi de l'Ascension" en lui demandant de faire en sorte que le couac de l'an passé ne se reproduise pas. L'Inspecteur d'Académie assure que les services étudient actuellement cette question et proposeront une date de substitution afin que les élèves et les personnels puissent bénéficier du pont.
- Le SE-UNSA interroge l'Inspecteur d'Académie sur le fait que de nombreux collègues ont déjà effectué un nombre d'heures de réunion très important dans le cadre des 24 heures, particulièrement consacrées au travail sur le projet d'école et les PPRE, et que dans ce cadre, il restera peu d'heures pour les différentes réunions à venir jusqu'en juin.
L'Inspecteur d'Académie insiste sur le fait d'avoir un calendrier annualisé. Cependant, il n'ignore pas la charge de travail importante demandée aux enseignants et consultera les IEN afin de proposer une réponse concrète à cette question.
- La CAPUD chargée d'examiner les départs en stage de formation continue se déroulera le 4 décembre 2009. Cet examen ne s'est déroulé lors de la présente CAPUD comme cela se faisait les années précédentes, l'IUFM n'ayant pas communiqué les niveaux sur lesquels les PE2 devaient effectuer leurs stages en responsabilité.

En outre, cette année, de nouveaux stages en supplément du PAF seront organisés pour prendre en compte l'arrivée des 350 étudiants



qui suivent la nouvelle formation des enseignants, au niveau Master.

Pour ces 350 étudiants, primo inscrits M1 - M2 et les redoublants sont prévus :

- une semaine de stage en situation d'observation, en novembre, dans les classes d'application;
- une semaine de stage de pratique accompagnée, en janvier, avec les MAT;
- 10 jours de stage en responsabilité, de février à mai, décomposé en 4 jours de stage filé et 6 jours groupés dans une classe (ou l'inverse).

Afin de libérer des classes, des enseignants de cycle 2 et de cycle 3 partiront en stage dans les circonscriptions ou à l'IUFM, sur proposition de l'IEN.

Le SE-UNSA dénonce cette méthode qui s'apparente à de la désignation d'office.

Vos élus du SE-UNSA

Ph. Decagny, G. Roussel, O. Tschanz, G. Véro
S. Fouré, F. Vilbert, I. Drocourt, R. Hanocq

